SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — Le Numéro : 10 francs

61me Année — Nouvelle Série — No 542

SAMEDI 23 JUIN 1956

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

L'Usine de Sisteron

L'Usine de Sisteron n'avait pas eu de chance. Elle fut établie par l'État en 1917 sur terrains d'autrui pour produire du Carbure de Calcium et ses dérivés pour la Défense Nationale ; ces fabrications n'étant pas viables en temps de paix, le matériel fut démantelé. L'Etat tenta de la rééquiper en 1939 pour de nouvelles fabrications ; l'exploitation fut désastreuse ; nouveau démantèlement en 1945. La fermeture définitive était imminente en 1948, et de tous temps le souci, tant du Conseil Municipal que de toute la population Sisteronnaise, fut de lui redonner un jour une activité sérieuse et durable.

La Commune de Sisteron prit en 1928 une option sur les terrains de l'Usine dans l'espoir d'y intéresser un jour un groupe industriel susceptible de garantir qu'il l'exploiterait. En 1949, personne ne s'était présenté.

Des démarches répétées effectuées par Monsieur le Maire Paret, le Service des Poudres et les Domaines, aboutirent à un projet de location, aux exploitants actuels, des Bâtiments de l'Usine appartenant à l'Etat ; ceux-ci étant édifiés sur des terrains appartenant à des tiers, il fallait que les services puissent consentir également une location pour les dits terrains. La Commune de Sisteron, pas plus que l'ancien propriétaire des dits terrains n'était à même de le faire, en raison d'un procès qui les divisait, quant à leur valeur.

Les pourparlers allaient définitivement échouer au grand mécontentement de toute la population Sisteronnaise (il suffit de se reporter à la presse de l'époque et aux délibérations du Conseil Municipal pour s'en convaincre).

L'Administration des Domaines, soucieuse de sauvegarder les intérêts de l'Etat et d'éviter cet échec, demanda aux futurs exploitants qui n'y avaient jamais songé, d'acquérir les terrains *exclusivement* et d'assurer la liquidation du procès, que la Commune n'avait aucun moyen de régler rapidement.

En résumé nous sommes en mesure d'affirmer :

1°) Que la Commune de Sisteron a perçu en 1949 une somme égale à près de 14 fois le montant consigné par elle en 1947 pour le prix de l'option.

2°) Que l'acheteur a dû, pour mettre fin au procès, verser à l'ancien propriétaire des terrains une somme encore infiniment supérieure.

3°) Que les bâtiments étaient rigoureusement exclus de cette vente ; l'engagement de location avec les Domaines a été résilié, et l'exploitant est devenu propriétaire des bâtiments en 1950 par paiement à l'Etat d'une somme fixée par décision de l'Administration centrale des Domaines, après enquête et expertise.

∴

Cette industrie Sisteronnaise, pour l'instant, fait vivre environ 80 ménages, réalise et acquitte sur place les lourdes taxes et impôts afférents à un chiffre d'affaire substantiel, la patente et l'impôt foncier contribuent à l'activité du nombre de commerçants ou entrepreneurs locaux. Cette usine consomme près de 2 millions de francs par mois d'énergie électrique qu'elle paie au tarif haute tension (63.000 volts).

Aucun Sisteronnais, s'intéressant vraiment au sort de son pays, ne peut méconnaître cette situation.

Que faire de nos enfants après le Certificat d'Etudes ?

La période du certificat d'études est arrivée ; beaucoup de jeunes élèves de l'Ecole primaire vont obtenir ce premier parchemin. Mais chacun sait que maintenant il faut aller plus loin et c'est pour cela que les projets de réforme de l'enseignement prévoient la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

Pour notre département des Basses-Alpes, essentiellement agricole, les familles rurales se demandent où et comment elles doivent orienter leurs fils et leurs filles pour en faire de bons agriculteurs de bonnes fermières.

On a souvent prétendu que l'enseignement agricole n'existait pas, que les besoins d'éducation rurale ne pouvaient être satisfaits mais a-t-on commencé par utiliser ce qui existe ? Connaît-on seulement les possibilités de formation professionnelle agricole mises à la disposition des familles paysannes et des jeunes ruraux ?

C'est loin d'être évident et si l'on en juge par l'étonnement des visiteurs qui viennent à la Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes et qui apprennent l'existence, dans ce département, d'une Ecole d'Agriculture d'hiver, de plusieurs cours post-scolaires agricoles ou ménagers agricoles, de plusieurs centres d'apprentissage agricole ou ménager agricole, de cours agricoles par correspondance et la création toute récente d'une Ecole Ménagère Agricole départementale dépendant du ministère de l'agriculture.

L'ECOLE D'AGRICULTURE D'HIVER de DIGNE Carmejane a ceci de particulier qu'elle fonctionne pendant les quatre mois d'hiver sans porter préjudice aux travaux agricoles qui nécessitent parfois la présence des jeunes à la ferme. Elle s'installe en Novembre 1956 dans les locaux neufs du Château de Carmejane (commune du Chaffaut) au centre de l'exploitation agricole et du centre d'essais démonstratifs dirigés par la Direction des Services Agricoles.

L'enseignement est très complet ; il comporte un complément de formation générale (français, mathématique, sciences naturelles), une formation technique adaptée aux besoins d'une agriculture en pleine évolution (amélioration de la rentabilité de la ferme, élevage, lutte contre les maladies du bétail, arboriculture fruitière, économie rurale et comptabilité agricole, etc...) et enfin une formation pratique donnée aux ateliers et à la ferme.

L'enseignement est gratuit ; pour les internes le prix de la pension est très raisonnable ; l'école reçoit aussi des externes et des demi-pensionnaires.

De nombreuses bourses sont accordées chaque année par le Ministère de l'Agriculture, le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture.

L'année dernière, deuxième année de remise en fonctionnement de l'Ecole, le recrutement a dépassé toutes les prévisions les plus optimistes. Les 30 élèves ont tous été satisfaits de leur séjour. Ceux de 2me année ont obtenu le diplôme du Ministère de l'Agriculture, ceux de 1re année reviendront l'année prochaine à Carmejane pour terminer leurs études et parfaire leurs connaissances pratiques.

Le registre des inscriptions est ouvert à partir du 1er Juin, pour tous renseignements et inscriptions écrire ou téléphoner à la Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes, Maison de l'Agriculture, Digne (Tél. 6.35).

L'ECOLE MENAGERE AGRICOLE : provisoirement installée aux Mées, a reçu l'année dernière 20 élèves presque toutes filles d'agriculteurs de la Vallée de la Durance, de la région de Forcalquier et de Sisteron. Elle peut recevoir quelques internes de régions plus éloignées.

L'Enseignement est essentiellement pratique et utilitaire : cuisine, coupe, couture, raccommodage, lavage et détachage du linge et des vêtements, hygiène humaine et puériculture, secourisme, jardinage, petits élevages, etc.

Tout ce qu'une bonne mère de famille et une bonne fermière doivent connaître est enseigné par un personnel qualifié diplômé de l'Ecole Nationale d'Enseignement Ménager Agricole de Coetlogon-Rennes, une assistante sociale rurale, un professeur d'horticulture et de l'Inspecteur des lois sociales en agriculture.

L'enseignement est gratuit, les élèves externes paient seulement leur repas de midi qu'elles préparent elles-mêmes en commun au cours de cuisine.

Les élèves internes vivent suivant un régime coopératif très peu onéreux (moins de 200 francs par jour) grâce aux subventions du Ministère de l'Agriculture du Conseil Général et de la Chambre d'Agriculture.

De plus des bourses peuvent être accordées aux familles nécessiteuses.

Le registre d'inscription pour la session 1955-1956 qui commencera en Octobre prochain pour se terminer en Juin est également ouvert.

S'adresser soit à Madame la Directrice de l'Ecole Ménagère Agricole, Les Mées soit à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture, Digne. Téléphone 6.35.

Distribution des Prix au Collège Paul Arène

La distribution des prix du Collège Paul Arène se déroulera le 1er Juillet 1956, à 10 heures 30, dans la salle de l'Alcazar.

Les parents des élèves, les bienfaiteurs et amis du Collège sont très cordialement invités à la cérémonie.

Elections

Au fur et à mesure que la date du scrutin approche, la lutte électorale prend une allure de combativité parmi les candidats, les électeurs, eux aussi, suivent le mouvement en prenant part moralement à cette lutte en supputant les chances de tel ou tel candidat selon l'opinion qu'il représente puisque quatre candidats d'étiquettes différentes sollicitent leurs suffrages ; on sait que le Parti Socialiste est représenté par le citoyen Daniel Maffren ; le Parti Communiste par le citoyen Raoul Bouchet, et le Parti des Indépendants par les citoyens Maurice Allègre et Joseph Charvet, nouvellement élu 2me adjoint au Maire de Sisteron.

A l'heure où nous paraissons, les jeux sont faits. Quelques électeurs encore indécis sur leur vote, prendront dès aujourd'hui la solution la plus sage à leurs idées.

Quel que soit le vainqueur de demain, il sera élu pour une période de 18 mois et les électeurs jugeront de ses aptitudes et des résultats obtenus.

∴

AVIS AUX ELECTEURS

Il est rappelé aux électeurs que pour les élections cantonales supplémentaires du 24 Juin 1956, deux bureaux seront ouverts sans interruption de 8 heures à 18 heures.

Au 1er bureau (1er étage) les électeurs dont la carte porte le no 1 à 1.200.

Au 2me bureau (rez de chaussée) les électeurs dont la carte porte le no 1.201 à 2.392.

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

AUX MEUBLES BOUISSON

Grand Choix de Rideaux Portières

Matière Plastique, Olive de Buis, Chaîne Aluminium et Lanière Plastique
toutes dimensions

Montage sur mesure de stores bois et toile

PANNEAUX - PARE-SOLEIL - DEKORA

PARASOLS
toiles à rayures et unies

LANDAUS - POUSSETTES
tous les modèles

PRIX EXCEPTIONNEL — VENTE A CREDIT

© VILLE DE SISTERON

LETTRE OUVERTE

à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 20 Juin 1956.

Mon Cher Titin,

Te voilà à nouveau de service, c'est l'ami Toine qui marque les points et tient les ciseaux d'Anasthasie.

J'espère bien que ça ne sera pas pour longtemps. J'ai les pieds dans la Durance et les yeux à la cime du Mollard. Tu te rends compte d'un développement.

Nous voilà, enfin ! je le crois, en été. Malgré les caprices fréquents de Dame Nature, rendue nerveuse, à l'excès, par les vagues d'air radioactives, qui viennent d'Eniwetse, de Bikini ou de tout autre bouche d'enfer.

Ici, rien de bien sensationnel. Le même mouvement intensif dans les rues du centre et les grands boulevards centrifuges ou centripètes. On y risque la mort, ou tout au moins l'estropiement, plusieurs fois par jour.

Tous les soirs, en fin de journée, les trottoirs de toutes les rues et boulevards sur un rayon d'au moins 5 à 6 kilomètres, sont bordés d'une file ininterrompue de voitures de toutes marques et de tous H.P. que leurs propriétaires garent là par économie ou faute de mieux. Ils les laissent à la garde des cieux.

Aussi les vols de voitures, voire de camions, sont quotidiens. C'est devenu une industrie, pour certains chevaliers. Il paraît que le Père Ramadier, qui ne sait plus où donner de l'impôt, a parlé de créer une patente spéciale, avec taxes progressives. Nous serons fixés bientôt là-dessus.

Les agresseurs et cambrioleurs ont, parait-il, l'intention de créer un puissant syndicat pour la défense de leurs adhérents. Ils ont même, à ce qu'on m'a dit, adopté un blason. Il représente un coin de la foire aux chouchous, surmonté, en guise d'étoile, d'une forte poigne nerveuse qui serre, fortement, entre ses doigts fermés, un objet ressemblant fort à une bourse. Peut-être est-ce le cou du propriétaire d'une 24 HP, ou, plus simplement, d'un Capitaliste à qui ces Messieurs ont l'intention de faire rendre gorge, pour corriger, dans la mesure du possible, les inégalités du sort.

Ceci me ramène à penser aux Invalidations à l'Assemblée Générale. Il paraît qu'elles sont terminées. Les candidats à la cooptation devenaient rares, ils commençaient à se rendre compte qu'ils devenaient de plus en plus impopulaires. Le dernier désigné — qui était certainement un honnête homme — a aussitôt donné sa démission pour mettre le siège, qu'on lui mettait de force sous le séant, à la disposition des électeurs, seuls juges de la question. Attitude qu'auraient dû avoir la dizaine d'autres qui se sont mis aussitôt à siéger sans remords apparents.

Le groupe de Poujadistes a été ainsi réduit de 52 à 42 membres. Le but poursuivi était atteint. Ce groupe ne pouvant plus disposer du minimum des 50 signatures exigées pour présenter *de proprio motu*, des motions ou projets de loi, il se trouve, de ce fait, réduit quelque peu à l'impuissance.

Si ce parti a vu réduire, injustement, sa puissance à l'Assemblée, il a vu sa renommée augmenter dans l'opinion publique, qui n'a pas, dans sa majorité, approuvé les brimades de la Chambre ou plutôt de la majorité au pouvoir qui a ainsi créé un précédent qui pourra, un jour, devenir dangereux pour elle. C'est surtout en politique que la roue tourne.

Nous avons eu, la semaine dernière, le renouvellement partiel des Tribunaux de Commerce.

Tous les groupements commerciaux, autres que l'U.D.C.A., avaient présenté, à Marseille, une liste unique pour la présidence, pour les juges titulaires et les juges suppléants. L'U.D.C.A. ne voulant pas chambarder complètement la juridiction consulaire, n'avait pas présenté de candidats contre les juges titulaires sortants, mais seulement un candidat pour la présidence et 10 candidats pour juges suppléants.

Sur 3.144 votants : le candidat président des G.C.I.M. a obtenu 1.395 voix et le candidat de l'U.D.C.A. 1.708 voix (élu). Quant aux 10 candidats à la suppléance, ils ont obtenu moins de 1.400 voix de moyenne et ils ont été battus par les 10 candidats de l'U.D.C.A. qui ont obtenu plus de 1.700 voix chacun.

Les années précédentes la liste unique n'atteignait pas le quorum et il fallait, le plus souvent, procéder à un deuxième tour.

Bien que dans un cadre restreint, mais dans un mode de scrutin très clair, ce qu'on ne peut pas dire du scrutin politique sophistiqué de Janvier dernier, le *Vox populi*... a joué.

Un autre exemple du réveil de l'opinion, comme réponse au comportement de l'Assemblée Nationale :

Dimanche dernier, dans le canton de Lambesc (B.-d-R.) 2me tour de scrutin, en remplacement d'un Conseiller Général (socialiste indépendant) décédé.

M. Avy (S.F.I.O.) a été élu par 1.680 voir, contre M. Lieutier (Poujadiste) qui a obtenu 1.390 voix. C'était la première candidature Poujadiste au Conseil Général.

Au 1er tour, M. Lieutier avait obtenu 970 voix contre 800 voix à M. Avy qui, au 2me tour a bloqué, sur son nom, les 725 voix communistes de M. Perret, alors que M. Lieutier bénéficiait de 190 voix modérées et de 300 voix radicales-socialistes.

Ceci dans un Canton qui n'est pas formé spécialement de commerçants, mais plutôt agricole.

Les journaux nous faisaient savoir, hier, que M. Emile Roche, président du Conseil Economique, est partisan des Etats Généraux réclamés par Pierre Poujade et ses partisans.

Les idées de justice finissent toujours par percer et payer tôt ou tard les efforts dépensés.

La mode est aux Congrès, non seulement politiques, mais encore industriels et commerciaux.

Nous avons eu ici, Dimanche, le Congrès des célébrités en papier : celui des Papetiers et Imprimeurs détaillants de France et d'Outre-Mer. Ils étaient nombreux et tous dans leurs petits papiers. Il y en avait même de très grands étendus sur les tables du banquet, en guise de nappes. Ça se fait beaucoup aujourd'hui au grand dommage des blanchisseurs.

Les journaux nous informent que le président de l'Union des Syndicats des Papetiers détaillants de France était présent, il se nomme M. Biberon. Voilà un Congrès qui a dû être bien nourri, malgré la grève des producteurs de lait Français. M. Biberon avait obtenu une priorité, à ce qu'on dit. Il est vrai que tous les papetiers ne sont pas des émules du regretté Président P.M.F.

Il parait que la plupart de ces Messieurs ont préféré le *Bono vinum* au jus des vaches.

Nous avons eu, au Central Colbert, il y a 3 jours, une répétition du *Hold Up* qui avait si bien réussi, il y a 4 ans — 40 millions - qu'on a jamais retrouvés.

Il y avait, cette fois, à ce qu'on a écrit, une centaine de millions à prendre.

Mais, heureusement pour nous contribuables, pauvres contribuables ! l'administration des P.T.T., dame prévoyante, en 1952 elle avait appris quelque chose et ne l'avait pas oublié !

Les perceurs de coffres, munis de masques carnavalesques, habillés de salopettes, ce qui pourrait les faire traiter de salopards, ils sont cette fois tombés sur le dur. Une combinaison de fermetures à plusieurs clefs, dans plusieurs mains, le déclanchement de signaux d'alarme automatiques. Ils ont été obligés de battre en retraite, dare, dare... et de sortir après plusieurs couloirs parcourus, par la porte des facteurs qui donne sur la rue Sainte-Marthe. Quelqu'un leur en a ouvert la porte, ce qui a donné à penser que quelqu'un du bâtiment pouvait se trouver compromis dans cette association commerciale à responsabilité limitée. Espérons qu'il n'en sera rien et qu'on pincera tout de même les audacieux gentlemen's.

Le monde de la pègre prolifère de plus en plus. Il est difficile qu'il en soit autrement. Trop de gens contraints et forcés ou non, sont obligés de vivre sans rien faire.

La semaine dernière, un nommé Attard, accompagné d'un complice, a attaqué un commerçant établi à un premier étage de la rue Fongatte. Le commerçant a réagi et crié violemment. Les gangsters ont pris peur et se sont sauvés. Un courageux citoyen de passage, courageux, ô combien ! les a poursuivis et a ceinture l'Attard et l'a livré à la police.

Cet attardé venait de purger 8 mois de prison. Il en était sorti depuis deux ou trois jours seulement.

Que veux-tu que fassent des individus qui sortent de prison pour vol ?

Il y a là une lacune sociale qui n'a pas encore été comblée. Voilà du travail sérieux pour les philanthropes et sociologues d'Etat.

On nous fait savoir par ailleurs que le Fisc des U.S.A. réclame à Charlie Chaplin 385 millions qu'il reste devoir, sur ses revenus, à cette dévorante administration. Charlot qui a des revenus considérables, aidé de quelques autres vedettes internationales aussi confortablement piastrées, pourrait peut-être s'occuper de ce problème. On nous a dit, bien souvent, qu'il a des opinions sociales avancées. Il y a dans ce rayon beaucoup de bien à faire, et peut-être un film à succès.

Je ne veux pas terminer ma lettre, Titin, sans te dire combien j'ai été satisfait de l'élection, comme Maire de Sisteron, de notre sympathique ami M. Elie Fauque. Avant la guerre j'étais en relations amicales quotidiennes avec lui, pendant les heures de loisirs de l'été.

J'ai toujours trouvé en lui un homme aimable, intelligent, compréhensif et libéral d'esprit. J'ai le sentiment sincère que notre municipalité a fait un choix heureux. Personnellement je lui souhaite une magistrature heureuse et féconde et j'ajoute, à ce souhait, mes modestes mais sincères félicitations.

Je m'arrête ici, cher Titin, si non j'en dirai davantage (Lapalisse dixit).

A bientôt.

Louis SIGNORET.

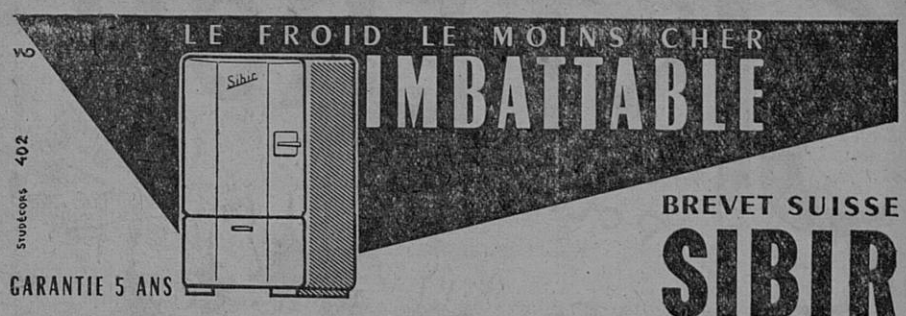

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON

VENTE A CREDIT
Agent
Radiola, Schneider, Visseaux, Grammont
Postes Piles-Secteurs Pizon-Bros
Célard-Capte — Location Pick-Up
Postes occasion révisés

Literie des Arcades

SOMMIERS Métallique et Tapissier
LITS Métalliques
Dessus Lits, Edredons
Matelas à ressorts Matelas laine
Coutils Laines Crins etc
TOUT ce qui concerne la LITERIE

Paul DAVIN
14, Avenue des Arcades — SISTERON

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

A. BRUN
Agent Régional — SISTERON

Variétés-Cinéma

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Pierre Destailles, Mireille Perrey, Evelyne Ker, Raymond Bussières, dans
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES
avec Claude Nicot, Estella Blain, etc.
La semaine prochaine
LA ROUTE DE L'IVOIRE

TAXI MARGAILLAN
s'adresser
12, rue de Provence
Téléphone 194

LA CATASTROPHE
DE CHEMIN DE FER DE FISMES
Vous verrez les bouleversantes photos de cette catastrophe dans
PARIS-MATCH
Au sommaire du même numéro : Towsend, l'écuyer fidèle devient chevalier errant. — Les vacances de la Reine Elisabeth à Stockholm. — Lindecker libéré. — L'évolution, la suite de l'extraordinaire reportage de Raymond Cartier sur « Le Monde d'où vient-il » où va-t-il ? ».

Agence L'ABEILLE
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON
Assurances de toute nature
Crédit Automobile
Scooters Motocyclettes
Neuf et Occasion
aux conditions les meilleures

Midi-Automobiles
OCCASIONS
Le Garage Escartefigue
Téléphone 16 à PEIPIN (Basses-Alpes)
vous offre un choix de véhicules d'occasion, aux meilleurs prix, comprenant notamment :
CAMION RENAULT Diesel, benne hydraulique, moteur neuf, 3 tonnes 5, à 250.000 francs.
FOURGONNETTE PEUGEOT, 800 kg 201 T, bon état de marche à 80.000 frs.
CAMIONNETTE CITROEN B 14, plateau bâché, bas prix.
RENAULT conduite intérieure Primaquatre, très bon état mécanique, prix à débattre.
CITROEN, traction avant, 9 CV, soldée à 80.000 francs.
PEUGEOT 402 découvrable 130.000 fr
CITROEN modèle 1953, malle arrière très peu roulé, 385.000 francs.
RENAULT 4 CV, modèle 1950 et 1953 parfait état.
Notre réputation est faite. Pour toutes références, renseignez-vous auprès de la nombreuse clientele déjà servie.
Plus de 50 véhicules d'occasion ont été livrés par nos soins en 10 mois d'exercice.
UNE VISITE S'IMPOSE...
...ACCUEIL SYMPATHIQUE.

© VILLE DE SISTERON

Dégats causés par le gel sur les oliviers

M. M.-E. Naegelen, ancien ministre, député et conseiller général des Basses-Alpes, a reçu la lettre suivante de M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture :

Monsieur le Ministre

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dégâts causés aux oliviers par les gelées du mois de Février dernier, et vous m'avez demandé de vous faire part des mesures que le gouvernement compte prendre pour venir en aide aux oléiculteurs sinistrés.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le département de l'agriculture s'efforce de donner aux agriculteurs victimes de récentes calamités la possibilité de remettre en état leur exploitation et de faire face aux difficultés qu'ils rencontrent ; c'est ainsi que, dans les zones classées sinistrées, des prêts spéciaux à taux réduits pourront être accordés par les caisses régionales de crédit agricole mutuel, dans le cadre des articles 675 à 680 et 696 du code rural reprenant la loi du 8 Août 1950.

Je vous signale que les Conseils Généraux des départements sinistrés sont en application de l'article 676 du code rural, autorisés à substituer leur garantie à celles que les caisses régionales sont fondées à exiger des emprunteurs et à voter des subventions permettant au fonds spécial de garantie de prendre en charge tout ou partie des premières annuités des prêts. D'autre part, un projet de loi instituant diverses mesures tendant à apporter une aide financière aux victimes de calamités agricoles a été soumis à M. le Ministre des Affaires Economiques et Financières. Il prévoit notamment la création d'une section horticole du fonds national de solidarité agricole qui pourrait utilement intervenir en faveur des producteurs maraîchers, horticulteurs et arboriculteurs dont les oléiculteurs.

Enfin, indépendamment des mesures d'ordre général exposées ci-dessus, j'estime qu'une aide particulière doit être apportée aux agriculteurs dont les oliveraies ont été sinistrées, puisque de nombreux oliviers sont perdus ou ne pourront porter des fruits qu'avant plusieurs années. divers systèmes d'aide aux oléiculteurs sont actuellement à l'étude et je me propose de réunir une commission interministérielle pour prendre des mesures efficaces à cet egard. Je pense pouvoir être à même de soumettre prochainement mes propositions aux départements ministériels intéressés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, etc...

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant Juin, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement (450 frs) à notre C. C. P. 156-36 Marseille ou au Bureau du Journal.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

Brevet Elémentaire

L'Inspection Académique des Basses-Alpes rappelle que les epreuves écrites du B.E.P.C. auront lieu dans les centres de Digne (Lycée Gassendi garçons), Barcelonnette (collège garçons), Manosque (collège garçons), Sisteron (collège mixte) le Jeudi 28 Juin 1956.

Appel des candidats à 8 h. 10.

Les épreuves orales auront lieu au Lycée de garçons de Digne, le Mardi 3 Juillet, à partir de 8 heures précises.

Les épreuves du B.E. auront lieu au Lycée de Digne le 28 Juin 1956, à partir de 8 heures 30 (appel à 8 h. 10).

LES CAHIERS
DE DEVOIRS DE VACANCES
(Edition Magnard)
sont en vente à la Librairie LIEUTIER

André BESSON
Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
Lundi 25 et Mardi 26 Juin 1956
à l'Hôtel des Acacias

Déclaration des oliviers gelés

Par décision du Secrétariat d'Etat à l'Agriculture, une enquête est effectuée, afin de déterminer les dégâts causés aux oliviers par le gel.

Les propriétaires d'oliviers gelés doivent en faire la déclaration à la Mairie de la commune où sont situés les oliviers.

Cette déclaration sera établie sur des imprimés spéciaux qui sont à la disposition des intéressés, au Secrétariat de la Mairie.

La déclaration devra être déposée à la Mairie du 1er au 15 Juillet 1956, délai de rigueur.

L'absence de déclaration entrainera la perte des droits prévus par la législation en vigueur, concernant l'encouragement à la reconstitution des oliveraies.

Sou des Ecoles Laïques

Un don de 1.000 francs a été fait à l'occasion du mariage de Mlle Liliane Ricavy et de M. Michel Dol.

La Société enregistre un nouveau don de 500 francs au mariage de Mlle Simone Martel et de M. André Girieud.

Le bureau remercie les généreux donateurs et adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux aux nouveaux mariés.

A VENDRE

un grand Bureau avec tiroir et étagères ; un Lit noyer et sommier bois ; une table de nuit ; une table toilette et glace ; Vitrage pour entourage bureau ; Portes et panneaux vitrés. S'adresser Maison REBATTU, Mercerie.

SPORTS

BOULE SISTERONNAISE

Au grand Concours à Pétanque par équipes choisies de 3 joueurs, organisé par la Société le Dimanche 17 Juin, avec les patronages de la grande marque d'apéritif Martini et du « Sisteron-Journal » 18 équipes ont participé, dont deux de Manosque et une de Volonne. Il est regrettable que d'autres sociétés régionales n'aient pas participé à cette compétition.

Il est vrai qu'il y avait aussi un concours assez important à Mison-Village et on ne s'explique pas les raisons pour lesquelles la Boule Sisteronnaise ayant annoncé, bien à l'avance, son concours, Mison en ait, au dernier moment, organisé un autre. Pourquoi cette concurrence entre deux localités voisines. Le geste manque vraiment de sportivité.

C'est l'équipe Chastillon, Imbert Roger, Meyssonier, qui gagne ce concours en battant l'équipe Don Fernand, Clarès Jean, Lamy, par 15 à 10, et emporte la superbe Coupe offerte par Martini.

Félicitations à ces vainqueurs qui ont fait triompher les couleurs Sisteronnaises. Nous constatons avec plaisir qu'à Sisteron il y a, cette année, des éléments de valeur qui se sont déjà faits remarquer dans de nombreux concours, tant à Sisteron que dans la région.

⁂

La Boule Sisteronnaise organise demain Dimanche 24 Juin, un concours à Pétanque, par doublettes (3 boules par joueur) à la mêlée, à la Baume, réservé uniquement aux sociétaires. Il sera doté de prix intéressants.

Inscriptions à partir de 14 heures au Café du Pont. Lancement du but à 15 h.

Joueurs, apportez vos boules.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Achetez à Précrédit
Du vrai confort
l'élégance de la Ligne Océane
le brio du moteur Flash
L'Aronde 1300 Deluxe
seulement 589.000 frs + T. L.
S'ADRESSER A :
A. BRUN Concessionnaire SIMCA
SISTERON
LES MODALITÉS DU "PRÉCRÉDIT" VOUS ÉTONNERONT
HAVAS

UN VETEMENT DE QUALITE
s'achète toujours chez
TOUT pour l'Homme la Femme l'Enfant
Philip
Mme REYNAUD
62, Rue Droite
Voyez nos Collections de Printemps - Eté 1956
Vous économiserez de l'argent et vous serez mieux servis.
Réduction de 5 % aux familles nombreuses.
TEINTURERIE DEGRAISSAGE

Fêtes de l'Ecole Laïque

Cette manifestation, primitivement fixée au 10 Juin, a été retardée par suite de circonstances imprévues. Elle aura lieu le Dimanche 1er Juillet 1956, à 16 heures 30, dans le parc de l'Ermitage mis gracieusement à la disposition du Comité par les héritiers de Madame Massot-Devèze.

A 15 heures, le grand défilé des participants accompagnés par la Fanfare de Sisteron, se déroulera à travers les rues de la ville. Dans le parc, évolueront bleuets, coquelicots, boutons d'or, roses et muguets, avec la grâce et la gentillesse innées chez les enfants.

D'autres attractions vous permettront de passer un après-midi agréable sous de frais ombrages avec buffet et buvette à votre disposition. Les « Touristes des Alpes » prêteront leur concours sous la direction de M. Verplancken.

Droit d'entrée : 100 frs par personne.

Etant donné le caractère philantropique de la fête, le Comité espère que le public de Sisteron et des environs répondra avec empressement à son invitation.

UN CADEAU UTILE
VELOSOLEX 1956
Livraison au Garage BUES

Examen d'entrée en 6e

SESSION DE JUIN 1956

Sont admis : Garçons : Bonnet Claude, Bouisson, Calvi, Cotti, Faudon, Favant, Isnard, Jouve Michel, Lopes, Magen Guy, Malea, Revest, Reynier Gérard, Roman, Sabatier, Sylvestre, Valet, Zamora, Trémelat.

Filles : Agnel, Allinéi, Arnaud, Arnaud Roseline, Ayasse, Bermond, Bonnabel, Bonniot, Brethes, Chavez, Collombon, Dupery, Gardiol, Gireux, Gressani, Julien Maryse, Lagarde Paulette, Latil Danièle, Laurens, Massot, Paret, Poilroux.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

AVIS aux Assurés Sociaux

Les Assurés Sociaux de Sisteron sont informés qu'une permanence sera assurée à la Mairie, par un Agent de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale des Basses-Alpes, le Mardi 26 Juin 1956, de 16 heures à 18 heures.

Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES
Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles
GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc...
N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES
N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir
Prix — Qualité imbattable — Grande facilité de Paiement
Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

Les NOUVEAUX POSTES
PHILIPS
* 1956 *
série synchro-magnétique
PHILIPS
sont en vente chez
Marceau SCALA Rue de Provence — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

TRANSPORTS A LA DEMANDE
Service Régulier

Sisteron - Marseille

et vice-versa (4 jours par semaine)

ALLEGRE Raoul
24, rue Saunerie, SISTERON — Tél 238
PELLEGRIN René
Les Combes et 65 rue Droite SISTERON
Tél 255

PELLEGRIN : Mardi et Jeudi
ALLEGRE : Mercredii et Vendredi

Dépôts à Marseille :

« Petit Versailles » 13, rue Nationale Téléphone Col. 78.59.

« La Cloche d'Or » 69, avenue Camille Pelletan — Téléphone Nat. 47.93.

Départ de Marseille à 16 heures.

La plus prodigieuse aventure des pionniers de l'antarctique

A l'heure où commencent les préparatifs de « l'année géophysique », ce formidable effort scientifique international qui va peut-être ouvrir définitivement à la vie humaine un nouveau continent, TOUT SAVOIR livre à ses lecteurs, dans son numéro de Juin actuellement en vente, les plus extraordinaires documents de l'épopée des glaces. L'homme qui les détenait refusa jusqu'alors de les publier et c'est un film incroyable que TOUT SAVOIR présente en exclusivité.

TOUT SAVOIR, à la pointe aussi de l'actualité, vous raconte encore, dans ce même numéro, le déroulement de la guerre la plus « froide » qui soit : celle que se livrent actuellement les nations modernes autour du continent glacé, dernière convoitise des découvreurs de mondes.

TOUT SAVOIR est en vente chez tous les marchands de journaux. A défaut : 49, avenue d'Iéna, Paris. Joindre 100 francs en timbres.

Le Centenaire d'un Français d'Algérie

LE MARECHAL
FRANCHET D'ESPEREY

Le Maréchal Franchet d'Espèrey, qui fut l'un des principaux artisans de la bataille de la Marne et de la victoire d'Orient lors de la première guerre mondiale, est né, il y a cent ans, en Algérie, à Mostaganem.

Sous le haut patronage du Président de la République et la présidence du Général Koenig, le Comité du Centenaire de la naissance du Maréchal Franchet d'Espèrey organise dans la capitale et en province de nombreuses manifestations qui se dérouleront au cours des mois de Juin, Juillet et Septembre. A cette occasion, un timbre du centenaire a été émis par les P.T.T.. Ce grand chef français était un homme dont les hautes qualités morales et la très grande personnalité doivent servir d'exemple.

Au cours de sa vie il n'avait cessé de retourner souvent en terre d'Algérie, il était issu, comme un témoin de ce qui a été et de ce que peut être une communauté nationale où des peuples divers construisent souvent leur destin ensemble.

VALERNES

SUCCES. — Nous apprenons avec plaisir le succès remporté au Certificat d'Etudes Primaires par l'élève Noble Jean-Pierre présenté par Mme Augé.

Nos félicitations à ce brillant élève et à sa dévouée maîtresse.

Notons que reçu premier du canton, l'élève Noble a obtenu également la mention « bien » pour ses brevets scolaire et populaire.

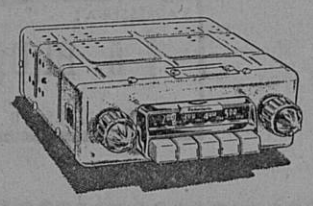

RADIOMATIC
la T.S.F. dans votre voiture
Agent installateur
A. BRUN
Garage du Dauphiné — SISTERON

ANTHOLOGIE
DES POETES CONTEMPORAINS
DES BASSES-ALPES

De nombreuses demandes de renseignements nous étant parvenues à la suite de la publication de notre communiqué, nous croyons devoir en préciser le sens:

Tous les poètes demeurant dans le département des Basses-Alpes ou originaires de ce département, sont invités à participer à cette anthologie. Point n'est besoin, en effet, de justifier de plaquettes de vers publiées antérieurement, ou « d'avoir atteint sa majorité », comme certains le craignent.

Il suffit de nous faire parvenir jusqu'au 15 Juin inclus, trois poèmes d'une longueur égale ou inférieure à 20 vers. Ceux-ci seront soumis à l'approbation de notre comité de lecture qui ne retiendra que les œuvres les plus représentatives (vers libres ou classiques).

Les auteurs seront directement avisés de l'acceptation ou du refus de leurs manuscrits. Tous les envois doivent être adressés à notre siège : POESIE ARDENTE, 36, rue des Bourdonnais, Paris (1er).. (joindre deux timbres).

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

Pétrole, danger pour le monde

Une bataille gigantesque se livre pour le pétrole. Le « congédiement » de Glubb Pacha marque-t-il la fin de la suprématie anglaise dans le Moyen-Orient ? Les Etats-Unis, eux, doivent combler leur hémorragie d'essence due à la guerre et d'exportateurs sont devenus importateurs. Quant aux Russes, ils sont entrés avec une habileté raffinée dans le jeu.

Le Moyen-Orient est devenu le centre de gravité et le point dangereusement névralgique du monde.

Révolution en Arabie : l'ancien bédouin abandonne sa gandoura pour la salopette. Le féodal est allé jusqu'à se mettre en grève... Concurrence allemande. Menace pour le jeune Etat d'Israël. Remous s'étendant jusqu'à l'Afrique française et bataille des services secrets.

Cette lutte sourde aux dessous inquiétants est remarquablement décrite dans « L'odeur du pétrole s'étend sur l'Afrique » que publie CONSTELLATION de Juin, la revue d'André Labarthe.

APPAREILS MENAGERS MODERNES

CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN
Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
Profitez des Prix d'Eté...
Passez vos commandes dès à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie

Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY

CARMONOIX seul dépositaire pour la région

ETAT-CIVIL
du 15 au 21 Juin 1956

Naissance : Annie Huguette Marcelle Richaud, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Francis Lucien Louis Latil, garçon tripier, domicilié à Sisteron, et Aline Julia Jeanne Zunino, sans profession, domiciliée à Saint-Geniez.

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

MANOSQUE ELECTRIC

RADIO — TELEVISION
ELECTRICITE
APPAREILS MENAGERS
Dépannages - Installations
Démonstrations
Reprise — Vente à Crédit

Pré de Foire, B 3
SISTERON
Téléphone 270
ouvert tous les jours
8, Rue Saunerie
MANOSQUE
Téléphone 270

AUX MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON

Chambres à Coucher 47.000 frs
Armoires à Glaces 24.000 frs

MEUBLES GARANTIS — VENTE A CREDIT

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons — Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

LA MACHINE A LAVER

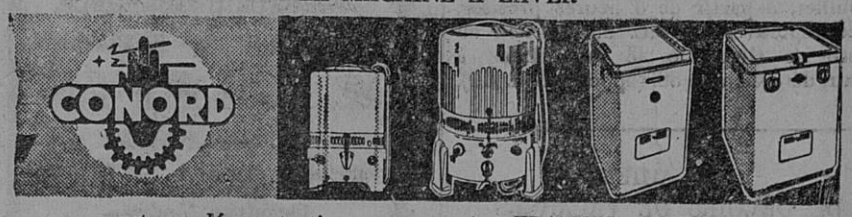

est en démonstration au magasin FRANCIS JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

© VILLE DE SISTERON